



## Compte Rendu du CTL du 18 septembre 2018

Ouverture de la séance par M le Directeur  
En préambule, deux de vos Organisations Syndicales lisent une déclaration Liminaire  
Déclaration Liminaire de Force Ouvrière  
(En téléchargement)

### Réponse de M le Président de séance :

« Les Organisations Syndicales n'ont pas été associées au préalable à cause d'un problème calendaire pour les aides proposées :

- D'une part :

L'entraide à la Trésorerie de MONTPON par la Trésorerie de SAINT AULAYE s'explique par une connaissance tardive de mutation.

- D'autre part :

La décision est intervenue en fin d'été pour un soutien indispensable grâce à une entraide à distance possible désormais.

Il est rappelé la fermeture de SAINT AULAYE au 01/01/2020. Actuellement sur ce poste il ya un agent en surnombre, ce qui permet à deux agents expérimentés de travailler par demi-journée à l'entraide.

De même il était difficile d'organiser une réunion en août pour informer de l'entraide du S.P.F. de RIBERAC au S.P.F.E. de PERIGUEUX. D'ailleurs le protocole présenté est toujours en cours de validation et signatures au contraire de l'entraide précédente.

Sur le discours du ministre et la circulaire :

La Préfète de la Dordogne a fait remonter au Préfet de région seulement des propositions sur l'organisation des services sous son autorité.

La DDFIP est toujours hors de son périmètre.



Une proposition de mutualisation de secrétariat entre l'Inspection Académique et la DDFIP est en cours de réflexion.

Par ailleurs une réflexion pluri-annuelle va être lancée sur les évolutions des structures après l'expérimentation de trois départements du Limousin notamment. Le ministre va réfléchir aux 190 propositions de fermetures de trésoreries, le Président de la République envisageant un aménagement en zone rurale. Par contre la fermeture de la trésorerie de SAUSSIGNAC au 01/01/2019 sera probablement publiée en octobre.

Vos représentants **F.O.-DGFIP24** constatent que rien n'est dit concernant les remontés éventuelles du Directeur Départemental vers la DG concernant CAP 2022 ni sur celles à venir.



Le bilan de la campagne IR indique une montée des déclarations en ligne et une baisse de l'accueil physique au contraire de l'accueil téléphonique qui a beaucoup progressé dans les trésoreries mixtes. Le recensement des accueils devrait être revu pour avoir une vision annuelle quantitative et qualitative.

La mise en place du PAS fait l'objet d'attention des services par exemple des visites d'organismes de gestion des entreprises ou collectivités sont prévues dès 24/09/2018.

Après avoir fait le bilan des entretiens professionnels et les avoir commentés, la direction est revenue sur l'entraide notamment du SPF

S'il s'agit bien d'un soutien nécessaire, cela ouvre la porte à la « dé-structuration » future de ces services.

En effet pour les SPF cela permet une harmonisation obligatoire des délais et une expérimentation pour la future fusion départementale des SPF.

La partie Enregistrement a toujours besoin d'une aide.



Vos représentants **F.O.-DGFIP24** se félicitent de voir la direction enfin reconnaître l'évidence.



Il est rappelé les règles de sécurité et préconisé les conduites à tenir en cas d'attaques terroristes. Il convient de se préparer aux risques internes comme externes selon l'importance des sites. Une liste de diffusion par bâtiment sera créée pour alerter par messagerie afin de discerner le type d'alerte.

La documentation sera présentée bientôt aux chefs de services.

Vos représentants **F.O.-DGFIP24** vous rappellent que les risques ne sont pas plus importants qu'auparavant, et qu'ils avaient déjà sollicité la direction sur la prise en compte de ces risques il y a plus d'un an lors d'un CHSCT.

*Il s'agit donc là, d'une simple prise de conscience des risques par notre Direction Générale !*

La direction Informe !

- L'E.N.S.A.P.



s'est enrichi d'un volet retraite en plus des fiches de salaires qui sont désormais dématérialisées.

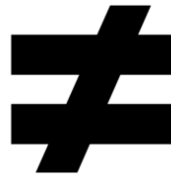
- Le Compte Personnel de Formation remplace le D.I.F.

Vos représentants **F.O.-DGFIP24** vous invite à relire le [Flash info 03-2018](#).

- Enfin, était-ce bien nécessaire ? La direction revient sur le retour du jour de carence.

La direction annonce

**F.O.-DGFIP24** dénonce



Une étude de faisabilité pour la mise en place d'un service facturier pour l'Hôpital de PERIGUEUX par mutualisation d'agents de la Trésorerie qui effectueraient certains contrôles alors que le « service fait » relèverait des services de l'Hôpital.

Vos représentants **F.O.-DGFIP24** voient encore une fois dans cette « Étude » une fuite en avant de nos missions !!! Encore et encore !!

N'en doutons pas, cette étude sera extraordinairement bonne !

N'en doutons pas elle nous sera présentée comme étant la solution à tous les problèmes !

N'en doutons toujours pas sa mise en place définitive nous sera présenté pour avis mais après qu'elle soit effective !!



Les points concernant l'entraide entre les SPF RIBERAC/PERIGUEUX et les Trésoreries ST AULAYE/MONTPON ayant obtenus un vote négatif, un autre CTL sera réunit le 27 septembre 2018

### Vos représentants **F.O.-DGFIP 24**

Titulaire : Sandrine THYSSEN

Suppléante : Annabelle MONZIE

Experte : Stéphanie DUPRAT

